



Procès verbal du Conseil d'Administration

Réunion du 29 juin 2021 en présentiel

Présents : Pascal Lapkine, Chantal Mora-Tâche, Gaël Raballand, Séphanie Vandebussche, Daniel et Isabelle Lacreuse, Patrick Fontenelle, Catherine Bichard, Frédéric Willekens.

Ouverture de séance : 19h45

Ordre du jour

- 1 - Bilan de la saison
- 2 - Saison prochaine
- 3 - Dossier ANS
- 4 - Arbitrage
- 5 - Communication
- 6 - Comité Régional
- 7 - Questions diverses

1 - Bilan de la saison

Sportif : Les compétitions ont repris mi-juin, un TAE à La Rabatelière avec assez peu de compétiteurs et le 3 D départemental à Challans avec une centaine d'archers. Tout s'est bien déroulé, bonne ambiance, visiblement les archers étaient heureux de se retrouver. Les stages mis en place ont bien fonctionné (annexe de Catherine et Isabelle). L'interclubs a été très vite interrompu par la Covid 19 et ses contraintes.

Administratif : toutes les démarches ont eu une mise en place difficile, visioconférence, stages et communication, mais nous ont permis de garder le lien avec les clubs.

Comptable : peu de frais et peu de rentrée d'argent. 11 000 € sur le livret et environ 380 € sur le compte quand toutes les factures auront été honorées.

Les feux ont dû subir une petite réparation (25 €) avancée par le club de La Rabatelière, Stéphanie leur fera un virement et un grand merci au réparateur bénévole DES Carquois de Grasla.

2 - Saison prochaine

- Remettre l'interclubs en route dès octobre : **validation à l'unanimité.**

- Mise en place de stages avec un entraîneur diplômé : 1 par mois, environ 10 sur la saison, pour un effectif moyen de 12 archers par stage. Les deux premiers stages seront offerts aux archers. Pour ceux qui souhaitent en faire davantage, une participation de 5 € leur sera demandée.

Un tableau de présence sera mis à jour mensuellement. Toute inscription (au delà des 2 gratuites) sera facturée, que l'archer soit présent ou non. Une facture détaillée annuelle sera envoyée aux clubs dont les participants dépendent. **Adopté à l'unanimité.**

Depuis plusieurs années, nous constatons qu'il y a plus de clubs organisateurs de concours salle que de weekends disponibles.

Nous avons mis en place un calendrier prévisionnel et nous avons constaté 3 chevauchements pour la saison salle 2020/2021. Un s'est réglé à l'amiable, pour le deuxième, un des deux clubs a cédé sa place, le troisième est en cours de discussion.

Il n'est pas normal que certains clubs se sacrifient ainsi. Lors de la prochaine Assemblée Générale, il faudra adopter une attitude plus juste pour tous les clubs. Nous demanderons aux Présidents de nous fournir, dans la mesure du possible, leurs dates de disponibilité de leur salle. **De plus, le club qui reçoit le championnat départemental cèdera sa date de concours dominical.** Enfin nous leur demanderons leurs besoins exacts en matériel du Comité.

Adopté à l'unanimité.

3 - Dossier ANS

Cela a été compliqué cette année en raison des délais courts et de l'impossibilité de tous se réunir. Notre dossier est parvenu dans les temps et transmis au service instructeur sans encombre. L'an prochain, nous essaierons d'anticiper les actions envisagées, sachant qu'il faut respecter la note de cadrage qui nous parvient assez tard. Il faudra réajuster le projet sportif pour l'olympiade en cours. Réponse de l'ANS courant juillet.

4 - Arbitrage

2 jeunes femmes arbitres ligériennes ont prêté serment.

Pascal quitte La Rabatelière pour rejoindre le Club des Sables qui n'a plus d'arbitre.

Gaël demande aux présidents de club de donner le nombre de cibles pour leur concours afin de mieux répartir le nombre d'arbitres. Cela sera rappelé lors de la prochaine A.G.

La prochaine réunion des arbitres aura lieu à **Carquefou le 16 octobre 2021.**

5 - Communication

Plusieurs réunions en visioconférence avec les clubs de Vendée ont permis de garder le contact pendant cette période difficile. Merci aux présidents qui ont joué le jeu, merci à eux pour leur patience, les connexions étant parfois capricieuses.

La lettre d'information aux archers avancera avec le dossier ANS. Merci aux membres du CA de venir à la prochaine réunion avec beaucoup d'idées.

6 - Comité Régional

L'assemblée générale du Comité Régional aura lieu le 6 novembre 2021 à Mûrs-Érigné.

7 - Questions diverses

Les Pin's : Le prix de vente est de 2,50 €. Dans la mesure du possible il serait bien que l'achat soit fait par les clubs, plutôt que par les archers, le Comité n'ayant pas de caisse.

Le club de La Garnache change de logo, de maillot et de site Internet.

Un nouveau club arrive dans notre département : Les Robins des Foy's. Il sollicite une aide financière de la part du Comité.

Aucune aide n'a été accordée à l'ouverture d'un nouveau club.

2 abstentions, 7 voix contre

La Mairie de Sainte Cécile a organisé une journée sportive pour les enfants dans le cadre "2024 jeux olympiques". Gilbert et Sonia ont animé un atelier de découverte du Tir à l'arc sur blasons et cibles 3D. Vif succès et merci à eux d'avoir animé cet atelier. Pas de photos car la Mairie ne veut pas de photos d'enfants en circulation libre.

L'assemblée générale départementale aura lieu le 29 octobre 2021 à La Roche sur Yon à 20h00, sauf imprévu.

Prochaine réunion du CA : mardi 7 septembre 2021 19h30

Fin de séance 22h40

Le Président,



La Secrétaire Générale

